

ATI 79

## Le défi de l'accompagnement des majeurs protégés

Avec le confinement, de nombreux majeurs sous tutelle ou curatelle ont été confrontés à des difficultés comme l'isolement ou encore des problèmes de paiement. À l'instar de l'ATI 79, les associations tutélaires qui les accompagnent ont fait au mieux pour les aider durant cette période compliquée.



À Niort comme partout en France, l'ATI79 a dû fermer ses portes du jour au lendemain en raison du confinement. « Cela a été brutal pour tout le monde, raconte Sophie Manquant, sa directrice. Pour les majeurs protégés que nous accompagnons, mais aussi pour notre équipe qui a dû gérer des situations difficiles face à certaines personnes qui ne comprenaient pas pourquoi elles se voyaient soudainement refuser l'accès à un service où elles ont l'habitude de venir demander de l'aide. » Rapidement, la soixantaine de professionnels s'est

mobilisée pour continuer à agir à distance. « Il a fallu improviser car nous n'étions pas équipés pour le télétravail. L'équipe a été très volontaire, les salariés ont accepté d'utiliser leur matériel personnel », poursuit la responsable qui salue leur engagement à tous les niveaux.

### Des contraventions pour défaut d'attestation

Afin de continuer d'assurer le suivi, les lignes professionnelles ont été renvoyées vers les portables des mandataires. Chaque personne accompagnée par

l'association a été contactée par téléphone au moins une fois par semaine pour garder un lien. Les personnes les plus isolées ont bénéficié d'un suivi renforcé en cas d'urgence (notamment pour des femmes victimes de violences) ou pour lever un doute lorsque les personnes ne répondaient pas au téléphone, des visites à domicile ont été organisées, même s'il a fallu composer un temps avec l'absence de masques. « Heureusement que le réseau de l'Unapei nous a permis d'en obtenir », remercie Sophie Manquant. Parmi les problématiques rencontrées chez les personnes accompagnées, la directrice de l'ATI 79 pointe la question de l'accès aux soins, notamment l'exemple d'un homme sorti de posture en addictologie pendant le confinement qui est passé, sans transition, d'un suivi en continu à une consultation téléphonique hebdomadaire. « Cela a été très dur. On a essayé d'échanger plus souvent avec lui pour qu'il se sente soutenu. »

Autre problème récurrent : l'utilisation des attestations de sortie. « Beaucoup de personnes que nous accompagnons ont des phases d'errance. C'est

compliqué de leur expliquer qu'elles doivent limiter les sorties et se munir d'un papier. Pour faciliter les choses, nous avons mis à disposition des attestations en FALC mais cela n'a pas évité certaines contraventions que nous avons d'ailleurs contestées », rapporte Sophie Manquant.

### Fracture numérique et accès à l'argent

La crise a par ailleurs mis en évidence les effets de la fracture numérique. Faute de posséder un ordinateur, une connexion internet ou un Smartphone, beaucoup de personnes handicapées n'ont pu consulter leur compte bancaire ni réaliser certaines démarches dématérialisées. Difficile également d'envoyer ou de recevoir des courriers... Pour les personnes n'ayant pas du tout de téléphone, les mandataires ont dû faire appel à l'entourage, famille, voisins et parfois même au boulanger du coin qui les a aidés à s'assurer que la personne ne manquait de rien.

La difficulté les plus courante aura toutefois été l'accès à l'argent. « Beaucoup n'ont pas de carte de retrait ou la perdent régulièrement. Les guichets des banques étant fermés ou

en accès restreint, il a fallu recourir à des bons d'achats qui ont été transmis dans les boîtes aux lettres ou via les aides à domicile. »

Agnès, 45 ans, attendait sa nouvelle carte bancaire au mois de mai, mais elle n'a pas été faite. « La curatelle s'en est occupée et je ne l'ai reçue qu'à la fin du mois. Mon conjoint a dû m'avancer de l'argent », raconte-t-elle. Tous les deux sont suivis par l'ATI 79 et ont été confinés ensemble. « L'association

nous appelait régulièrement pour parler et vérifier que cela allait. Nous sortions seulement pour les courses, mais c'était compliqué de remplir les papiers », admet Agnès.

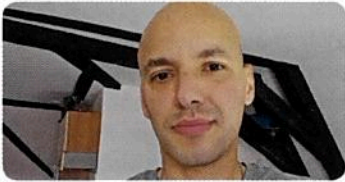
Si le déconfinement a été accueilli avec soulagement, il n'en comporte pas moins lui aussi son lot de complications. « Nos rendez-vous physiques ont repris au sein de la structure, mais ce n'est pas pour autant un retour à la normale. Il a fallu mettre

en place des procédures d'accueil auxquelles les personnes ne sont pas habituées », souligne Sophie Manquant. Pour la directrice de l'ATI79, cette crise aura révélé une déconsidération des pouvoirs publics pour les services mandataires et les personnes prises en charge. « C'est la solidarité des réseaux qui nous a permis de maintenir notre accompagnement », affirme-t-elle. ●

Delphine Dauvergne

### JEAN-PAUL, 35 ans, majeur protégé

« Quand l'Esat a fermé, tout mon rythme de vie a changé »



Je suis schizophrène et bipolaire, mais je n'ai pas trop mal vécu le confinement. Je me suis mis dans ma bulle et j'en ai profité pour faire un travail d'introspection. J'habite seul dans mon appartement avec ma chatte. J'avais quelques contacts téléphoniques avec mes amis et avec l'UDAF 67, qui gère ma curatelle. Ils ont été très réactifs quand j'ai eu un problème avec mon compte bancaire. Quand l'Esat des Papillons Blancs d'Alsace, où je travaille, a fermé, tout mon rythme de vie a changé. Il a fallu se faire à l'idée de ne plus pouvoir sortir et prévoir des réserves de nourriture. J'ai dû aussi trouver d'autres occupations. J'ai fait du sport, du renforcement musculaire, des exercices de cardio. J'ai beaucoup dessiné, notamment en adaptant des scènes de films. Le dessin me permet de m'évader, c'est un endroit où mon imagination est libre... J'ai d'ailleurs parlé de cette passion à la Radio des Confinés des Papillons Blancs d'Alsace à laquelle j'ai participé (voir article p. 26).

### GAËTAN GIVEL, directeur général de l'ATMP 76, membre de la commission protection juridique de l'Unapei

« Le risque était grand de voir s'aggraver la précarisation et l'invisibilité des majeurs protégés »

Les majeurs protégés que nous suivons ont fait preuve de capacités d'adaptation que nous ne soupçonnions pas même s'ils ont souvent eu du mal à comprendre la situation et à saisir les enjeux du confinement. À l'ATMP 76, nous nous sommes mobilisées dès le premier jour et avons entrepris de joindre systématiquement chaque personne suivie. Il fallait absolument s'assurer qu'elles avaient de l'argent, de quoi vivre. Notre grande crainte concernait les situations de rupture alimentaire. Comment faire ses courses quand on n'a pas de carte de paiement, que les guichets de banque sont fermés et que les commerçants refusent l'argent liquide ? Nous avons mis en place des systèmes de bons d'achat, avons ouvert des comptes dans certains magasins et travaillé avec les banques pour résoudre la question des retraits. Fin mars, l'interfédération Protection juridique des majeurs\* a par ailleurs diffusé



un communiqué sur l'importance de maintenir la possibilité d'un paiement en espèces dans les magasins. Le Conseil du commerce de France a été saisi sur cette question et des échanges réguliers ont également eu lieu avec la Direction générale de la Cohésion sociale. Durant toute cette période, le travail en réseau avec les autres associations et les pouvoirs publics s'est avéré plus que jamais nécessaire. Notre priorité était d'alerter sur la situation des personnes isolées et fragilisées que nous accompagnons pour qu'on ne les oublie pas. Pour ces publics, le risque était grand de voir s'aggraver la précarisation et l'invisibilité dont elles sont déjà trop souvent victimes.

\* L'interfédération P3M réunit la FNAT, l'Unapei et Unapei.